

Ces deux conseils auront généralement pour fonctions de guider le conseil d'administration pour tout ce qui touche l'administration de l'Institut tant en Inde qu'au Canada. En outre, le conseil de l'Inde donnera son avis sur les domaines de recherches qu'il convient d'adopter en études indiennes.

Pour l'Inde, le budget de l'Institut sera pris sur le fonds en roupies constitué en contrepartie de l'aide fournie par le Canada à l'Inde sous forme de produits alimentaires et de produits de base. Le coût d'entretien de l'Institut en Inde est estimé à 30 roupies Lakhs pendant les trois premières années.

Les travaux de l'Institut seront passés en revue avant la fin de la troisième année. Les Gouvernements de l'Inde et du Canada espèrent qu'ils justifieront qu'on les poursuive et que l'Institut constituera un élément important de la collaboration indo-canadienne.